



UNE ASSOCIATION NATIONALE
POUR FAVORISER L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

Pôle Etude et Recherche

Pour faire évoluer les pratiques professionnelles par la mise en œuvre d'actions expérimentales.

Pôle Formation et Appui technique

Pour favoriser l'intégration des personnes handicapées psychiques dans les dispositifs de droit commun par des actions de formation, d'expertise et d'appui technique.



Pôle Animation

Pour enrichir les connaissances et pratiques des membres de Galaxie par la mise en commun des informations, expériences, idées et actions.

Pôle Communication

Pour favoriser l'accès à l'information, participer à la déstigmatisation du handicap psychique, influencer sur les dispositions légales actuelles et à venir.

Contact : Evelyne Cercley, Déléguée nationale

06 43 27 40 41 / contact@reseau-galaxie.fr



L'association, son origine, ses domaines d'intervention

L'association **Galaxie**, créée en septembre 2004, est le prolongement d'une aventure collective initiée en 2001 par une dizaine de structures venant d'horizons divers, mais animées d'une même volonté commune : **Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées par des troubles psychiques.**

Ainsi, dans une dynamique de "**tête de réseau**", l'association regroupe des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique.

A partir des valeurs et des principes d'action inscrits dans notre **Charte**, l'association propose :

- **une activité de recherche, d'étude et d'expérimentation** visant à améliorer les pratiques professionnelles d'accompagnement des personnes handicapées psychiques dans leur projet d'insertion. Parce que les personnes en situation de handicap psychique ont besoin d'un accompagnement spécifique quel que soit leur projet

- **une activité de formation et d'appui technique**, auprès d'instances tutélaires, d'entreprises, ou de toute structure accueillant des personnes souffrant de troubles psychiques, Galaxie est référencée par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité à l'Autonomie) pour délivrer des formations aux professionnels des MDPH.

- **une activité d'animation** dédiée à nos adhérents dans une perspective d'échanges de pratiques et de mutualisation des savoirs et des compétences. Nous fédérons des acteurs au niveau national.

- **une activité de communication en direction des personnes handicapées, des professionnels de l'insertion et de l'économie, des partenaires institutionnels, du grand public** pour promouvoir la question de l'insertion des personnes en situation de handicap psychique et renforcer sa prise en compte par les pouvoirs publics. Pour un plus grand accès à la citoyenneté

Les membres de Galaxie en 2013

Des structures des secteurs médicosocial, social et sanitaire, établissements et associations, qui accompagnent les personnes en situation de handicap psychique, par les nombreux services spécialisés qu'elles portent.

L'Adapt 69, ADGESTI, AHS-FC, ALEPH, ALPHA, ANITA, APAJH 09, ARF LIFT, ARPS, CAPPA CRP St Amant Tallende, CEFRA, CH NIORT, CLUB ARIHM, CRIC Asso, CRP RICHEBOIS, DRSP CH Le Vinatier, GCSMS RéHPsy, ICARE La Bergerie, INFA Auvergne, La Ligue Havraise, Les Genêts d'Or, MAIS, MESSIDOR, ORSAC, SAIPPH L'élan retrouvé, Ass. Marguerite Sinclair, UDAF 79.



Les actions de Galaxie

Depuis plusieurs années, Galaxie mène des études et des actions relatives au handicap psychique et plus particulièrement, relatives à l'accompagnement des personnes en situation de handicap en vue de favoriser leur insertion socioprofessionnelle, leur intégration, pour un accès à la citoyenneté¹.

Ainsi, par l'expérience de nos structures adhérentes, nous sommes aujourd'hui convaincus que toutes les personnes en situation de handicaps psychiques n'ont pas besoin d'un même niveau de prise en charge ou d'accompagnement.

De plus, chaque situation individuelle est « mouvante » et implique que les professionnels adaptent continuellement le suivi qu'ils mènent via une pratique d'accompagnement évaluatif. Nous affirmons qu'il n'existe pas de modèle d'action unique et transposable d'un territoire à un autre et, par notre pratique en matière de gestion, de développement ou de création de dispositifs spécifiques, nous sommes convaincus qu'il faut avant tout mettre en place des actions spécifiques à chaque territoire.

A titre d'exemples, sur un plan opérationnel, Galaxie a commandité et participé en 2006, à un travail de recherche et d'étude relatif à l'insertion professionnelle mené par le cabinet CERPE.

Notre Réseau est également à l'origine de l'étude des ESEHP (Equipe Spécialisée d'Evaluation du Handicap Psychique), travaux menés en 2008/2009, en lien avec les MDPH, avec le soutien de la CNSA et rendus dans le cadre de notre colloque national en mars 2010.

La suite de cette étude consiste à conduire une recherche-action sur le concept de « CREHPsy » (Centres de Ressources Handicap Psychique). A l'initiative de ce projet, Galaxie a mené son travail de Mars 2011 à Décembre 2012, avec le soutien de la CNSA.

Par ailleurs, nous apportons régulièrement de l'appui technique dans le cadre de projets de mises en œuvre de structures, dispositifs ou autres services. Ces appuis techniques consistant notamment à réaliser des diagnostics de territoires, conduire des études de faisabilité en vue d'implantation, mener des activités d'ingénieries de dispositifs...

Quant aux membres de Galaxie, ils sont les « interlocuteurs ressources », dans leurs régions respectives, des institutions, services et autres organismes, en charge ou en lien avec les problématiques d'insertion socio professionnelle de personnes en situation de handicaps psychiques.

Enfin, Galaxie délivre des actions de formation, auprès d'instances tutélaires, d'entreprises, ou de structures accueillant des personnes handicapées psychiques et intervient régulièrement dans le cadre de colloques et manifestations.

Ces contributions ayant vocation à la sensibilisation des institutions sur les besoins spécifiques du public en situation de handicaps psychiques face à l'emploi, pour que ces personnes soient pleinement prises en considération dans notre société.

¹ « Constitue comme handicap, toute limitation d'activité ou de restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales ou psychiques, d'un poly-handicap ou d'un trouble de santé invalidant ». Cette définition, issue de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, datant du 11 février 2005 introduit pour la première fois, dans le code de l'action sociale et des familles, une définition du handicap. Ainsi, cette loi reconnaît l'altération des fonctions psychique comme une cause potentielle d'une situation de handicap.



Quelques travaux et publications de Galaxie

- « GALAXIE : un réseau national pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique », Pluriels La lettre de la Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale n°96/97 Mai/Juin 2012
- « Présentation de l'expérimentation d'équipes spécialisées pour l'évaluation du handicap psychique (ESEHP) réalisée dans six départements », Pluriels La lettre de la Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale n°81, Avril 2010
- Les Actes du Colloque national du Réseau Galaxie, 11 Mars 2010 à Paris : « De l'évaluation à la compensation. Bilan et perspectives de l'expérimentation prospective des ESEHP (Equipes Spécialisées d'évaluation du Handicap Psychique) ».
- « L'évaluation du handicap d'origine psychique et des besoins de compensation », paru dans La Revue Française des Affaires Sociales, déc. 2009.
- Rapport final de l'expérimentation ESEHP, Sept. 2009.
- Lettres d'information Galaxie : « L'évaluation des handicaps d'origine psychique : plusieurs expérimentations arrivent à terme », « Le concept de CReHPsy », mars 2009.
- « Troubles psychiques et maintien dans l'emploi : l'expérience du Réseau Galaxie », paru dans la publication du mouvement « Entreprises et Handicap », Oct. 2008.
- « Place du projet professionnel dans l'expression du projet de vie par les personnes en situation de handicap psychique : *Pour une évaluation et un accompagnement adaptés* » paru dans la Revue des Croix-Marine, Oct. 2008.
- « L'insertion professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques : Handicap, compensation et aménagements appropriés », en collaboration avec le CERPE, Avr. 2007
- « Les Centres de Ressources Handicap Psychique (« CReHPsy ») : cahier des charges », Fév. 2006.
- « Les besoins spécifiques des personnes handicapées psychiques au regard de l'emploi – L'accompagnement et ses effets – La compensation du handicap psychique en milieu de travail », en collaboration avec le COPAS, Déc. 2004.
- « Maladie mentale, handicap psychique et insertion professionnelle, un état de la question dans le Réseau Galaxie », en collaboration avec le CERPE, 2003.